

La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

Déclaration du groupe des entreprises

L'avis sur la compétitivité était largement attendu par les entreprises puisque ce sont elles qui sont, avec les salariés, concernées en premier lieu par cet enjeu. Dans un monde où tout s'accélère, nous soulignons la nécessité et l'urgence d'avoir une vision sur le long terme. La question dépasse nos intérêts particuliers puisqu'elle est finalement de savoir comment continuer de créer des richesses et de remettre la France sur les rails de la compétitivité, dans un contexte de mondialisation où les déséquilibres sociaux, fiscaux, démographiques, technologiques et bien d'autres impactent fortement notre économie. Cette question est vitale dans un monde qui n'est pas seulement en crise (*krisis* en grec : déséquilibre) mais probablement en pleine mutation. Dans ce contexte, comment permettre à nos entreprises nationales de se développer et de croître sur notre marché, comme à l'international et comment attirer et conserver des capitaux et les compétences sur notre territoire ?

Il est impératif que nous puissions réagir voire nous réinventer.

En premier lieu, cet avis introduit une définition de la compétitivité européenne qui diffère de celle utilisée habituellement en France et qui nous a semblé refléter au mieux les enjeux d'un nouveau modèle de développement. Elle met, en effet, en avant une performance globale qui intègre à la fois les aspects économiques bien sûr, mais aussi les enjeux sociaux et sociétaux. Autrement dit, la production ne tire sa valeur ajoutée que du bien-être qu'elle apporte à la société.

Pour ce faire, la France doit pouvoir compter sur toutes ses entreprises grandes ou petites, sans les opposer mais au contraire en créant toutes sortes de passerelles. Elle peut s'appuyer sur un tissu de PME-PMI et d'ETI à condition de renforcer leur solidité et de les inciter à grandir comme c'est le cas en Allemagne. À cet effet, il est indispensable qu'elles puissent renforcer leurs capitaux propres et comme cela est proposé dans le texte, la politique fiscale peut avoir un rôle à jouer en la matière. C'est ainsi qu'elles pourront résister aux tempêtes et maintenir les emplois sur le long terme. Cependant, il convient de rester vigilant afin qu'un renforcement des contraintes pesant sur leurs charges et sur la rémunération du capital ne bride pas leur croissance.

Comme cela est le cas en Allemagne où l'actionnariat familial domine dans les PME, nous souhaitons encourager cet actionnariat qui s'inscrit sur le long terme.

Par ailleurs, les PME doivent pouvoir avoir accès à des financements et pour ce faire, le secteur bancaire doit être davantage tourné vers le développement économique et en particulier celui des PME.

Nous souhaitons également, comme le note la rapporteure, que l'État ait une réelle vision stratégique à long terme et réoriente son appareil productif et investisse massivement dans les secteurs industriels et de services d'avenir et ainsi devienne une véritable locomotive pour notre économie.

Le groupe des entreprises déplore cependant que l'entreprise soit trop souvent perçue comme redistributrice et non comme créatrice de valeur ; il convient ici de bien comprendre ce qu'est une entreprise et de ne pas confondre ses charges qui finalement sont supportées par le consommateur et la valeur ajoutée créée dont le partage peut se discuter. C'est pourquoi, nous déplorons que le problème du coût du travail en France n'ait pas été clairement traité. Nous ne pourrions plus longtemps supporter une politique de pansements et il est temps de penser le changement, il en va de la pérennité de notre économie mais aussi de la sauvegarde de notre système de protection sociale dont nous ne pouvons plus faire uniquement peser le financement sur le travail.

C'est pourquoi, nous déplorons qu'une contribution sociale sur la consommation n'ait pas été retenue afin de rééquilibrer les enjeux économiques dans le cadre de la mondialisation.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.